

Juin

n° 11

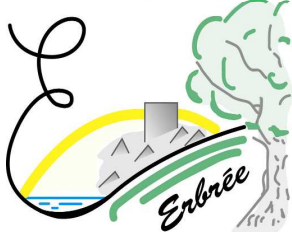
MAIRIE

12 rue de Bretagne  
35500 ERBRÉE

mairie.erbree@wanadoo.fr

☎ 02 99 49 40 17

☎ 02 99 49 31 08

Directeur  
de la PublicationPierre  
BILLOTResponsable  
de la RédactionPierre  
BÉGASSECollaborateursMartine  
MANCEAUIsabelle  
LE BORGNESamuel  
COLINETAnne-Sylvie  
LE CAM**Bien Vivre  
à Erbrée****Réunion  
du  
Conseil Municipal**

9 juillet

10 septembre

sous réserve  
de modification

## Le mot du Maire

Chers concitoyens,

La nouvelle équipe élue fin mars dernier se met en place. L'activité s'est concentrée, au-delà du quotidien, sur l'organisation, dont le lancement des différentes commissions. Notre action se situe d'abord dans la continuité. Ainsi, vous voyez les travaux votés par l'ancienne équipe municipale, comme la salle des fêtes et le lotissement de Verdon 2 avancer rapidement. Et, nous venons de voter les travaux d'aménagement du parking de l'école qui seront réalisés prochainement.

Par ailleurs, pour les familles ayant besoin d'un lieu d'accueil pour leurs enfants, hors période scolaire, nous mettons, en partenariat avec l'école, tout en œuvre pour ouvrir le plus tôt possible, un centre de loisirs qui répondra à cette attente.

Notre action à venir sera caractérisée par trois orientations qui nous semblent majeures : la réflexion autour du cœur de bourg et vos attentes, l'arrivée d'Intermarché à la Huperie, la nécessité d'une vision à moyen et long terme afin de choisir le meilleur de l'évolution possible de notre commune. Notre organisation n'est pas figée et s'adaptera au fur et à mesure au contexte. C'est pourquoi, la nouvelle équipe municipale et moi-même restons à votre écoute pour recueillir vos suggestions et avis.

Très cordialement, et à votre service.

Pierre Billot

## Nouvelle équipe municipale

**Maire**Pierre  
BILLOT**1<sup>ère</sup> adjointe**Martine  
MANCEAU**2<sup>ème</sup> adjoint**Pierre  
BÉGASSE**3<sup>ème</sup> adjoint**Denis  
AUBERT

### Membres du Conseil Municipal

Marie-Christine  
GUESDONPatricia  
PINSARDMichel  
ERRARDGwenaëlle  
DABOAlain  
CORNÉEAnnick  
SARTHOUMax  
HOUMONDAnne-Sylvie  
LE CAMSamuel  
COLINETRoselyne  
DUPONTYves-Laurent  
BOTREAUSolène  
LOISELMarcel  
NEVOIsabelle  
LE BORGNEMickaël  
DUBOIS

# Commissions municipales

Les commissions municipales sont des groupes de travail constitués d'adjoints, de conseillers municipaux et pour certaines d'habitants de la commune. Elles jouent un rôle consultatif et ne disposent pas de pouvoir décisionnel. Elles se réunissent pour étudier toutes questions concernant les affaires relevant de leur compétence afin de faire des propositions et d'émettre leur avis au conseil municipal, seul habilité à décider.

## **Groupe de travail Stratégie et Prospective**

Réfléchi à l'avenir de la commune, coordonne les actions et anticipe les besoins.

Max HOUDMOND, Samuel COLINET et l'ensemble du conseil municipal

## **Commission Urbanisme, Environnement (et permis de construire), suivi ligne THT**



Gère toutes les questions liées à l'urbanisme et à l'environnement. Suit et contrôle les permis de construire (PC, DP...), et va aider au classement en commission des impôts.

Denis AUBERT, Martine MANCEAU, Annick SARTHOU, Yves-Laurent BOTREAU, Alain CORNÉE

## **Commission Affaires culturelles, Affaires scolaires, Bibliothèque**

Chargée de répondre aux attentes culturelles, éducatives de la population.

Annick SARTHOU (culture), Isabelle LE BORGNE (affaires scolaires), Céline DOURDAIN (bibliothèque), Alain CORNÉE, Yves-Laurent BOTREAU, Solène LOISEL

## **Commission Centre de loisirs**

Gère et suit la mise en place d'un centre de loisirs.

Pierre BÉGASSE, Michel ERRARD, Alain CORNÉE, Denis AUBERT, Martine MANCEAU

## **Commission Information, communication, animation, fêtes et cérémonies**

Informe au mieux la population et anime la commune.

Pierre BÉGASSE, Martine MANCEAU, Isabelle LE BORGNE, Samuel COLINET, Anne-Sylvie LE CAM

## **Commission Voirie communale, chemins et sentiers pédestres, Assainissement collectif et travaux station d'épuration**

Chargée du suivi (amélioration, entretien, programmation de travaux) pour tout ce qui concerne la voirie, les chemins et l'assainissement.

Denis AUBERT, Mickaël DUBOIS, Marie-Christine GUESDON, Alain CORNÉE, Pierre BÉGASSE, Martine MANCEAU, Dominique TIREAU

## **Commission Appel d'Offres pour tous marchés**

Assiste à l'ouverture des plis dans le cadre d'un appel d'offres, examine les candidatures, élimine les offres non conformes à l'objet du marché et choisit l'offre économiquement la plus avantageuse.

Patricia PINSARD, Michel ERRARD, Mickaël DUBOIS, Max HOUDMOND, choix des participants en fonction du type d'appel d'offres

## **Commission Finances, subventions aux associations, tarifs des salles et autres services**



Prépare et élabore le budget de la commune ainsi que les budgets annexes (assainissement, CCAS...)

Yves-Laurent BOTREAU, Céline DOURDAIN, Martine MANCEAU, Anne-Sylvie LE CAM, Patricia PINSARD, Michel ERRARD

## **Commission Sports, planning, règlement, lien entre les différentes disciplines, arrêté pour terrain impraticables**

Gère toutes les questions liées aux activités sportives.

Michel ERRARD, Alain CORNÉE, Max HOUDMOND, Marcel NEVO, Solène LOISEL

## **Commission "Cœur de Bourg"**

Améliore le cadre de vie, met en valeur les richesses du patrimoine communal et implique les habitants par le biais de 4 commissions.

### **- Agréable à vivre**

Alain CORNÉE, Martine MANCEAU, Annick SARTHOU, Solène LOISEL

### **- Attractif car joli et bien aménagé**

Gwénaëlle DABO, Martine MANCEAU, Anne-Sylvie LE CAM, Annick SARTHOU, Solène LOISEL, Roselyne DUPONT, Denis AUBERT

### **- Utile aux habitants avec ses commerces et services**

Martine MANCEAU, Annick SARTHOU, Solène LOISEL, Roselyne DUPONT, Marcel NEVO

### **- CCAS et commission logements**

Marie-Christine GUESDON, Martine MANCEAU, Annick SARTHOU, Roselyne DUPONT, Solène LOISEL, Gwénaëlle DABO

## **Commission Accueillir Intermarché et son personnel à la Huperie à Erbrée**



Répond au mieux aux attentes d'Intermarché pour son installation à la Huperie, et anticipe les aménagements communaux qui pourraient être mis en place pour satisfaire les attentes des salariés.

Marcel NEVO, Max HOUDMOND, Martine MANCEAU, Yves-Laurent BOTREAU, Anne-Sylvie LE CAM, Annick SARTHOU, Mickaël DUBOIS

## **Commission Projet bâtiments et grands travaux**

Participe au lancement, suit et pilote tous les grands travaux.

Mickaël DUBOIS, Denis AUBERT, Yves HUMEAU, Michel ERRARD

# Commission "Cœur de Bourg"



"**Attractif car joli et bien aménagé**" se donne comme objectifs d'améliorer l'aménagement du centre bourg, de respecter l'environnement, de développer des actions qui associent et mobilisent les habitants de la commune. Aujourd'hui, la commission travaille sur le fleurissement des entrées de bourg et de la place centrale. La commission réfléchit également à des aménagements autour d'une thématique liée à l'identité de la commune. Si vous avez des idées, si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à contacter la mairie, car nous aimerions impliquer les voisins dans l'aménagement proche de leur habitation.

"**Agréable à vivre**" a pour but :

- permettre à tous de se promener autour de notre bourg,
- étudier l'aménagement de ce circuit, le rendre attractif avec des jeux, des espaces détente... et impliquer les habitants dans la démarche, voir l'aménagement,
- créer à terme de nouveaux circuits pédestres partant du bourg, vers la Valière notamment.

## Zéro désherbant

2020 marquera la fin de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les communes. Depuis quelques années déjà, la commune d'Erbrée s'est engagée dans cette démarche. Avant, on vaporisait deux fois par an pour supprimer les mauvaises herbes et on n'en parlait plus. Maintenant c'est avec le rotofil, le brûleur thermique ou à la main que se font les opérations de désherbage. Mais tous ces moyens sont parfois peu efficaces au regard de la météo, soleil et pluie, qui ravive la pousse des herbes envahissantes, et beaucoup plus longs à effectuer.

Pour rendre au bourg la propreté que tout le monde souhaite, chacun doit y mettre du sien. Sans se supplanter aux services techniques, à l'aplomb de son mur, au pied d'un arbre, ou quel que soit l'endroit, chacun peut arracher l'herbe folle qui, par sa présence nous nargue gentiment. Ces petits gestes permettront à la commune de gagner, grâce à tous, la bataille du zéro-phyto.

## Argent de Poche

Travail administratif, classement, ménage, entretien des massifs communaux, nettoyage de la salle multifonctions ou de la salle des sports, autant de missions proposées aux jeunes de 16 à 18 ans. Chaque chantier de 3h30 est indemnisé 15€. L'intérêt de participer à ce dispositif ? L'indemnité, bien sûr, l'apprentissage des règles du travail, sûrement, mais aussi et surtout par ces travaux mieux connaître la commune, les élus, les agents administratifs et techniques rencontrés.

Ce système s'il est ouvert à tous, nécessite de la part des acteurs le respect des horaires et du nombre de missions à effectuer. **Arriver en retard, être absent d'une mission sans excuse valable, est préjudiciable aux jeunes qui sont sur la liste d'attente et expose l'auteur de ces manquements à une mise à l'écart définitive du dispositif Argent de Poche sans avertissement de notre part.**

## Lotissement

**TERRAIN A BATIR**  
Lotissement communal  
**LE VERDON 16**  
16 parcelles de 435 m<sup>2</sup> à 690 m<sup>2</sup>  
79 € le m<sup>2</sup>  
MAIRIE D'ERBREE 02 99 49 40 17

## Rythmes scolaires

Le 19 mai, le Conseil Municipal a décidé, en accord avec l'école, de surseoir à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre.

## Autre...



### Recensement militaire

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en **juillet, août et septembre 1998** sont invités, dès leurs 16 ans, à se présenter en mairie afin de se faire recenser. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

### Animaux errants

Malgré de nombreux rappels dans le flash-info, nombreux sont celles et ceux qui se plaignent des déjections de nos amis à quatre pattes. Nous pouvons constater, en effet, que des chiens circulent librement, non tenus en laisse, dans le bourg et vaquent à leurs occupations habituelles, sans compter sur les accidents que ces canidés peuvent provoquer. Tout animal de compagnie divaguant sera désormais remis en fourrière avec les conséquences financières qui en découlent, sauf s'ils ont été déclarés « **fugueurs** » en mairie. De plus, est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

## Urbanisme

### Nouveaux formulaires (PC, DP...)

Le service du ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement chargé de l'urbanisme nous a informé que **les nouveaux formulaires** tels que les demandes de permis de construire ou de déclaration préalable sont en ligne sur le site du service public :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N319.xhtml>  
ou à la Mairie. Les anciens formulaires ne sont plus acceptés.

### OFFRE D'EMPLOI B.A.F.D et B.A.F.A

Pour l'ouverture de son centre de loisirs sans hébergement, la commune d'Erbrée recherche :

- ♦ 1 personne titulaire du diplôme de directeur (B.A.F.D.) ou équivalent
- ♦ des personnes titulaires du diplôme d'animateur (B.A.F.A.)

Les périodes d'ouverture seraient :

- ♦ les mercredis
- ♦ les petites vacances scolaires (hors vacances de Noël)
- ♦ le mois de juillet
- ♦ la dernière semaine d'août

Pour tous renseignements contacter la Mairie au 02 99 49 40 17.

## Destruction de nids de Guêpes et de Frelons



Si besoin, la liste des entreprises est disponible en Mairie

## Retrait d'argent sur un compte postal

Afin de rassurer les titulaires d'un compte postal (chèque ou épargne), qui souhaiteraient retirer de l'argent dans notre agence postale communale, nous tenons à vous informer que les agents administratifs qui effectuent le retrait n'ont pas accès à votre compte et qu'ils ne peuvent en aucun cas connaître le montant de celui-ci. Lors du retrait, l'agent demande un numéro d'autorisation à la Poste centrale par internet. Si celui-ci nous est retourné avec la mention : "veuillez remettre les fonds", nous effectuons l'opération. Si la mention est : "veuillez ne pas remettre les fonds", nous arrêtons simplement l'opération sans en connaître la raison.

## Bibliothèque

La bibliothèque propose des animations pour les enfants durant les vacances de la Toussaint, d'Hiver et de Printemps : n'hésitez pas à venir vous renseigner !



### Animations des vacances d'Hiver

Durant les dernières vacances, les enfants de 3/5 ans ont pu venir écouter une sélection de livres sur le thème du loup, pour ensuite fabriquer leur propre petit pantin-loup !

Pour les 6/11 ans, ce fut le retour de l'atelier bandes-dessinées : un bon coup de crayon, une imagination débordante, et une nouvelle fournée de chefs d'œuvre a vu le jour.

Venez les admirer, ils sont en exposition à la bibliothèque !

### Et toujours, quelques nouveautés

Romans adultes et enfants, BD, mangas, albums jeunesse, documentaires...  
L'inscription est **gratuite pour tous** !!!

## École Sainte Anne



La fin de l'année approche ce qui rime avec sorties et fête d'école. Les maternelles vont découvrir le musée Robert Tatin à Cossé le Vivien. Les CP-CE1 iront à Branféré au parc animalier tandis que le cycle 3 ira parfaire son anglais à Jersey.

Par ailleurs, les CP-CE1 vont participer aux Jeux Départementaux le mardi 17 juin à Guipry, sur le thème des jeux innovants.

A vos calendriers : La fête de l'école se déroulera le **dimanche 22 juin**.

- ♦ Balade à vélo le matin
- Au programme : ♦ Pique-nique le midi
- ♦ Divers jeux et stands l'après midi
- ♦ Concours de palets

## Ligne de BUS Vitré-Erbrée

### DÉPART

4 LA CHAPELLE-ERBRÉE > VITRÉ	
LA CHAPELLE ERBRÉE MAIRIE	13:25
BRÉAL-SOUS-VITRÉ ÉGLISE	13:37
MONDEVERT MAIRIE	13:41
ERBRÉE RUE DE VERDON	13:45
VITRÉ LA GRANDE HAIE (D)	13:53
VITRÉ AURORE (D)	13:58
VITRÉ GARE	14:00

### ARRIVÉE

4 VITRÉ > LA CHAPELLE-ERBRÉE	
VITRÉ GARE	17:45
VITRÉ AURORE (M)	17:48
VITRÉ LA GRANDE HAIE (M)	17:50
ERBRÉE RUE DE VERDON	17:58
MONDEVERT MAIRIE	18:02
BRÉAL-SOUS-VITRÉ ÉGLISE	18:06
LA CHAPELLE ERBRÉE MAIRIE	18:20

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, Vitré Communauté a mis en place, à titre expérimental, des lignes de bus intercommunales dont la n° 4 passant par Erbrée.

Ce service permet aux habitants de la commune de se rendre à la Gare de Vitré et d'en revenir gratuitement le mercredi après-midi (voir horaires). **Ne pas oublier que c'est une ligne à déclenchement, elle fonctionne dès qu'un usager téléphone à la centrale de mobilité qui est ouverte le mardi de 9h à 12h au 02 99 74 32 18.** En cas d'empêchement, il est impératif d'annuler votre réservation.



En fonction de son utilisation, cette ligne continuera d'exister ou sera purement et simplement supprimée. Nous incitons donc les personnes à l'utiliser au maximum.

### Nouvelle section Ludothèque

La bibliothèque est fière de vous annoncer la création d'une section « ludothèque » : une sélection de jeux de société pour les enfants de 3 à 12 ans et plus ! Pour l'instant, les jeux ne seront pas empruntables, mais mis à la disposition des enfants et des parents aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Le mercredi après-midi, le samedi matin ou après l'école, vous pourrez ainsi jouer, seuls, avec les copains ou en famille !



## Associations

N'ayant pas reçu d'articles, nous nous excusons de ne pouvoir vous présenter cette rubrique.

### **Prochaine parution prévue pour le mois de Septembre**

Les articles sont à déposer en mairie pour le **9 août**.

## Le SAGE

Le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Vilaine fait l'objet d'une enquête publique jusqu'au 19 juillet 2014. Le dossier est téléchargeable sur le site de la préfecture à l'adresse suivante : **www.ille-et-vilaine.gouv.fr** ou à l'adresse du SAGE : **www.sagevilaine.fr**

## SMICTOM

### Collecte - horaire d'été

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, le service de collecte des déchets sera assuré 1 heure plus tôt, afin de permettre aux agents de travailler à des heures moins soumises aux températures extérieures élevées.



Les jours de collecte restent inchangés. Pensez à sortir votre conteneur et votre sac de tri dès la veille au soir pour éviter tout oubli de collecte.